



Anticor : réponses de Nathalie Arthaud

avril 2022

Au-delà de la seule question de la corruption, c'est le scandale constitué par la domination des intérêts privés sur l'ensemble de la société que les candidates et les candidats de Lutte ouvrière à cette élection municipale veulent combattre. Ils veulent dénoncer l'organisation de l'économie fondée sur la recherche du profit maximum de quelques-uns. Dans le cadre de cette organisation, ceux qui détiennent les capitaux peuvent faire prévaloir leurs intérêts au détriment du plus grand nombre, influencer sur les décisions en utilisant différents moyens, plus ou moins légaux, comme s'acheter des journaux... ou des élus et responsables politiques.

C'est pourquoi je ne me présente pas en prétendant qu'il est possible de trouver une bonne gestion, favorable aux intérêts de la majorité de la population, dans le cadre du capitalisme. Au contraire, j'affirme qu'il est impossible de mettre fin au scandale de la corruption et d'enrayer les catastrophes sociale, économique et écologique qui menacent la société sans arracher le contrôle des entreprises des mains des capitalistes.

Leur programme municipal, c'est de faciliter l'organisation des travailleurs de la commune à travers tous les combats collectifs, ceux qu'ils doivent mener pour défendre leur droit à un logement, à un emploi et à un salaire permettant de vivre, et plus généralement tous les combats indispensables pour mettre fin à la domination de la classe capitaliste et changer radicalement la société.

Cela dit, voici mes positions sur différents thèmes évoqués.

Casier judiciaire vierge ?

Non. Il n'empêchera pas les dérives. Le secret des affaires couvrent corruption ou détournement, les bataillon d'avocats évitent une condamnation (Total/AZF). Mais il écartera des travailleurs condamnés pour avoir dénoncé une pollution ou lutté contre la fermeture d'une entreprise ou manifesté avec les gilets jaunes.

Mieux encadrer le versement d'aides publiques au secteur privé

Les aides publiques doivent aller au service public. Quant aux aides au « privé » elles doivent donner lieu à une transparence totale en levant le secret bancaire, le secret des affaires, de commerce et industriel.

En effet, je suis indignée devant la concentration des richesses entre les mains d'une minorité, devant l'absence totale de contrôle sur l'argent public et sur le fait qu'on exige

beaucoup des travailleurs, qu'ils soient artisans-travailleurs ou travailleurs salariés, alors que ceux qui dirigent la vie politique et la vie économique agissent en dehors de tout contrôle.

En bas de l'échelle, on doit rendre des comptes en permanence : il faut justifier de ressources, donner des garanties pour louer un appartement ou souscrire un crédit ; on est surveillé, évalué, chronométré au travail ; au chômage, on doit rendre des comptes sur les recherches d'emploi.

Lorsqu'on évoque les difficultés que rencontrent les patrons de TPE, dont certains n'arrivent même pas à se verser un salaire décent, je comprends que l'on demande des comptes : pourquoi pour tous les petits, quels qu'ils soient, c'est la crise ? Les artisans, les petits entrepreneurs, les TPE, sont dans leur immense majorité des travailleurs individuels ou qui n'occupent qu'un salarié ou deux.

Protéger les lanceurs d'alerte

Oui bien sûr. La seule façon d'enrayer les pratiques frauduleuses, c'est de permettre aux salariés de rendre publiques toutes les informations dont ils disposent sans risquer d'être licenciés, c'est de transformer chacun d'eux en lanceur d'alerte, en mettant en ligne sur Internet, sur la place publique, tous les documents, faits et agissements de ces sociétés et de leurs interlocuteurs locaux. Et cela ne sera nécessitera d'imposer l'abolition des secret commercial et bancaire, condition indispensable pour permettre aux travailleurs et à la population d'exercer un véritable contrôle démocratique sur la circulation de l'argent.

Une décision démocratique libérée des lobbyistes

L'État a transféré de très nombreuses compétences au niveau local et mis ainsi à la charge des communes les principaux investissements publics, de même que le traitement de l'eau et des ordures ménagères.

Ce sont ces marchés offerts au privé qui font la fortune des entreprises du bâtiment et des travaux publics et d'une poignée de groupes capitalistes comme Veolia ou Suez environnement qui font des profits colossaux aux dépens des villes, donc de leurs habitants. C'est ce qui permet la prolifération des lobbyistes et la collusion totale entre les décideurs locaux, régionaux ou étatiques et les représentants des groupes capitalistes. L'État, en se défaussant, a laissé le champ libre à ces appétits privés.

Combattre cette évolution ne peut se faire "en ouvrant les agendas des élus" mais en contestant aux groupes capitalistes et financiers le droit de faire du profit sur des activités qui visent à satisfaire les besoins vitaux et les plus élémentaires de la population. Pour cela, le seul groupe de pression efficace est celui de la population laborieuse organisée.

Limitier le cumul des mandats parlementaires ainsi que le cumul des mandats exécutifs

locaux (maire, président et vice-président de conseils départementaux, régionaux et d'intercommunalités) à deux mandats successifs.

Je pense que les mandats électifs devraient être courts et ne donner lieu à aucun privilège (pas d'indemnisation supérieure au salaire d'un travailleur qualifié). Par ailleurs, comme gage de respect des engagements, les élus devraient être révocables à tout moment par les électeurs.

Mieux encadrer l'usage des frais de représentation des responsables d'exécutifs locaux et en assurer la transparence ?

Parler des maires, des communes en général, est aussi abusif que de parler des Français en général, sans tenir compte des différences de situations sociales. Que peut-il bien y avoir en commun entre la maire de Paris ou le président d'une région, d'un côté, et le maire d'une commune rurale de 400 habitants, de l'autre ?

Qu'y a-t-il de commun entre le maire d'une petite commune qui vit aux côtés des habitants, sous leur regard, ne compte pas ses heures et touche 661,20 € par mois et celui d'une grande ville plus de 100 000 habitants, un notable éloigné de la vie quotidienne des travailleurs qui perçoit 5 639,63 € ?

Mais le contrôle doit aussi toucher les comptes, les entreprises, les banques. En effet, une véritable démocratie signifierait que les décisions qui concernent toute la population ne dépendent pas du bon vouloir des hauts sommets des entreprises capitalistes.